



Mon tres-honore' seigneur.

L'eglise reformee d'Hambourg tant de la langue françoise,
que de la flamande, fait grande instance sur la personne
de Mr. Hulsius pasteur et professeur à Brüder, qui a été
legitiment appelle par elles. Ce personnage a demonstre
au nostre dernier synode tenu à Boisleduc le 20. de
ce mois, de l'affection et de l'inclination pour la susdicta
eglise: mais se trouvant lire par deux condes et des
l'eglise et de vostre escole illustre; il ne peut caté-
goriquement respondre à ceux d'Hambourg. A raison de quoy
l'autre pris resolution d'accompagner le postier des le present
Mr. Vivien, qui est charge quant et moi par ceux d'Hambourg
pour procurer par toutes voies propres et convenables ^{la rogation} au
s. Hulsius, qui nous à declare en particulier et devant tout
le synode de vouloir accepter la susdicta vocation d'Hambourg:
cas advenant que l'escole illustre et sa profession ^{de elle} ne sont con-
tinuées. Sur cet incertain et parmy ces doubtes ceux d'Ham-
bourg ne peuvent flotter long-temps. Tellement que nous
avons trouvé ^{bon} de nous addresser a V.S. Illustre, qui est
le Curateur d'Elle, pour nous faire sortir hors de ces
doubtes, en nous declarant quelle apparence qu'il y a pour
sa subsistance, laquelle selon l'opinion de quelques uns ne
sera pas longue. Je vous prie doncques Monsieur, d'en-
dire vostre jugement au susdit s^r. Vivien, comme à son
dene quant au reste ie m^e rapporte, en attendant que
je vous vienne trouver après ^{joindre} lors que quelqu'autre
commission synodale m'appellera à la Haye, demandant
explication de singuliere affection.

Do Dordrecht
ce 24 de sept. 1651.

Mon tres-honore' seigneur
Vostre plus humble et
affectionné serviteur

Andre' Colvius

Hug. 37.

A monsieur

Monsieur de Zulichom.